

# En vue des Elections Municipales

## Le banquet de "La Femme Nouvelle"



De gauche à droite : M. RIVOLLET, membre du Gouvernement, MME LOUISE WEISS, M. LE TROCQUER, MME KEMPF-BERTHELOT, présidente du Club soroptimist de Paris.

La cause du suffrage féminin doit à Mme Louise Weiss et à ses dévouées collaboratrices un nouveau succès. Succès d'importance puisqu'elles ont pu prouver à l'opinion publique que, chaleureusement soutenues par des hommes d'élite, les suffragistes ne renoncent pas à obtenir leurs droits pour les prochaines élections.

Grâce à sa volonté persévérante Mme Louise Weiss a réussi en effet à réunir mardi dernier des membres du gouvernement, des sénateurs, députés, conseillers municipaux, de nombreuses personnalités de la presse et de la société qui tous promirent un concours actif et immédiat.

Parmi les femmes qui l'entouraient, citons, en dehors des oratrices : Mmes Pichon et Thuillier-Landry, Jane Nemo, Vavasseur, Schreiber-Crémieux, Tiers, André Violis, Gonsse-Boas, Dr. Noël, Kempf-Berthelot, Eugène Simon, Grauvogel, Barbizet, Eliane Brault, duchesse de Clermont-Tonnerre, Pomaret, Blum-Ribes, Marie-Jeanne, Viel, etc.

Mais le plus grand succès peut-être de cette manifestation fut la diffusion radiophonique des discours qui terminèrent le banquet. Nous sommes certaines d'être ici l'interprète de nos amies féministes en remerciant M. Mandel, Ministre des P. T. T. d'avoir permis à nos amies lointaines de participer à cette belle réunion, prouvant ainsi une fois de plus sa sympathie pour la cause du suffrage féminin.

De ces discours nous ne pourrions publier qu'un bref aperçu; mais ils suffiront, espérons-nous, à donner à ceux et à celles qui ne purent les entendre, une juste idée de cette belle manifestation.

Ce fut tout d'abord Mme Louise Weiss qui exposa le but de la réunion : « Il est injuste et risible, dit-elle, que les femmes de chez nous soient tenues en tutelle par un code civil périmé et ne votent pas, alors qu'elles comptent parmi les plus économistes, les plus travailleuses et les plus patriotes et que près sur elles toutes les charges de la famille et de la cité ». « Mais, ajoute la conférencière, l'heure n'est plus aux plaidoiries, elle est aux actes » et après avoir rappelé le vœu émis en décembre au Congrès des Maires, elle ajoute : « Notre reconnaissance est acquise à M. Contenet, qui a personnellement reçu les membres de nos associations féministes en son Hôtel de Ville, pour leur exprimer la volonté formelle des conseils qu'il préside de nous voir voter dès mai 1935, et siéger au Conseil de la ville. Les associations d'anciens combattants dont les éminents représentants assistent à ce banquet, la plupart des grandes associations politiques de ce pays, des grands partis, ont inscrit le vote des femmes à leur programme. Enfin, si nous additionnons leurs déclarations en y ajoutant la foi qu'elles méritent, nous nous apercevons que la grande majorité des membres du Gouvernement est favorable à nos desseins. Au demeurant, M. le Président du Conseil, dont les opinions féministes sont bien connues, a voulu se faire représenter à notre banquet par un collaborateur de son cabinet que nous saluons avec sympathie en le priant de transmettre nos paroles et nos vœux à son chef.

« M. Rivollet préside ce banquet. Il nous apportera tout à l'heure dans son discours la sympathie du gouvernement et l'appui officiel de la plupart de ses membres.

« ...Le moment est venu d'exposer à nouveau la question de l'égalité de nos droits devant le Parlement et, par un large débat, de demander aux élus de ce pays, si oui ou non, nous avons mérité comme citoyennes, si oui ou non, nous sommes une des forces, une des richesses de la

patrie, si oui ou non, ils ont confiance en nous, en leurs mères, en leurs filles, en leurs compagnes.

« Parfaitement, je pose la question de confiance. Je la pose et je vous demande à tous de la poser avec moi. Attendez la réforme électorale, nous dit-on quelquefois en haut lieu. Evidemment, la question ne pourra pas être éludée à ce moment-là. Mais pourquoi attendrions-nous? Le vote des femmes est une question de droit, une question de principe, une question d'égalité... oui, de liberté, d'égalité, de fraternité. Elle ne devrait pas être rattachée à une discussion où les mobiles... les plus divers, animent les partisans de telle répartition territoriale ou de telle forme de scrutin, forme et répartition auxquelles, pour le moment, notre cause ne pourrait pas être mêlée sans être rabaisée et qui ne nous intéresseront que plus tard lorsque nous serons électrices. Et ceci est la deuxième conclusion de mon discours. Nous ressentons trop vivement l'affront de demeurer des citoyennes de seconde zone. Il faut agir et agir maintenant. Nous voudrions que le débat s'ouvre d'urgence devant le Parlement. »

Puis, se tournant vers les journalistes, Mme Weiss leur demande de soutenir une fois de plus les efforts de la Femme Nouvelle : « Secondez-nous. Vous avez des millions de lectrices. Vous pouvez pour elles une œuvre merveilleuse d'éducation et de progrès. Si vous saviez les centaines de lettres que nous recevons de femmes seules qui peinent pour subsister dans un régime qui n'avait rien prévu pour elles, de mères de famille accablées de difficultés qui se débattent dans un réseau de lois inexorables et incompréhensibles. Et encore, de femmes perdues au fond des provinces qui ont réfléchi sur le sort de leur commune et voudraient s'en occuper avec un dévouement dont les affaires ressentiraient vite les bienfaits. Pour toutes, vous pouvez être des guides, des soutiens, des éducateurs. Et, par ailleurs, si j'en crois la rumeur, comme vous n'êtes pas sans influence sur les élus actuels qui tiennent notre sort entre leurs mains, faites-nous la promesse solennelle de nous continuer vaillamment et fidèlement votre soutien et votre appui. »

(Voir la suite, page 4)

« Vous, Mesdames, continuez aussi vos campagnes. C'est parce que vous êtes toutes des exemples d'honneur et de vaillance que le féminisme est possible et réussira. Vous savez toutes comme moi-même que nous avons besoin de réformes que le vote nous assurera et que seule une minorité qui se réduit tous les jours, celle des femmes sans soucis ne désire pas profondément un statut nouveau.

« Et alors, je termine par une troisième conclusion et combien modérée. Les élections municipales de 1935 sont l'occasion unique d'entreprendre une réforme de façon progressive par des mesures qui, sans rien bouleverser, pourront peu à peu s'élargir. Lorsque 400.000 conseillers municipaux et leurs milliers de concurrents, pendant quelques semaines de campagne se seront adressés aux femmes françaises déjà si avisées et si prêtes à assumer leurs responsabilités communales pour leur demander de faire avec eux le « ménage de la France », l'éducation politique de celles-ci sera bien près d'être faite ou, du moins, ne le cédera en rien à l'éducation de la masse des hommes. »

Très chaleureusement applaudie, Mme Louise Weiss lit ensuite quelques lettres d'excuses :

de M. HENRY PATÉ, vice-président de la Chambre :

J'ai toujours été favorable au suffrage des femmes et me suis souvent porté comme l'ardent et sincère défenseur de leur légitime revendication.

La femme française, en effet, par son inégalable intuition et sa laborieuse activité, a bien mérité de la Patrie; c'est elle qui donne à notre pays son caractère et cet aspect charmant qui fait qu'on l'aime; mais c'est elle aussi qui, aux heures douloureuses de la guerre a relevé les courages défaillants, stimulé les énergies, remplacé à l'intérieur les hommes mobilisés et résisté avec succès aux emprises funestes d'un fléau agressif et démoralisateur. Oui certes, la femme française a son mot à dire dans l'administration de la chose publique : ses indéniables qualités en font une excellente citoyenne, l'histoire nous l'a montré, elle le prouve aujourd'hui encore.

La femme française doit voter, c'est une question de justice et de reconnaissance que la Nation lui doit.

de M. GEORGES BONNEFOUS, député de Versailles, ancien ministre :

Vous savez que vous pouvez compter sur moi pour l'égalité des droits politiques des Françaises et aussi pour l'égalité de leurs droits civils avec les Français.

de M. LUCIEN LAMOUREUX, député de l'Allier, ancien ministre :

Je désire vous faire parvenir mes vœux de succès dans la campagne qu'elle poursuit avec habileté et patience pour obtenir le droit de vote des femmes. Je crois d'ailleurs qu'elle a les plus grandes chances d'aboutir.

Personne ne saurait raisonnablement se refuser à permettre une expérience qui donnera l'occasion aux femmes de montrer leur maturité politique et d'apporter aux hommes, dans un cadre restreint, une collaboration dont il serait puéril de contester l'intérêt et de nier qu'elle correspond à un haut souci d'équité.

La femme, associée de plus en plus étroitement à la vie économique et sociale du pays dans laquelle elle joue un rôle dont l'importance s'accroît sans cesse a raison de demander à participer aux libérations qui engagent les intérêts de la Commune.

Vous et vos compagnes avez le bon sens, le droit et l'équité dans votre camp. On peut vous faire confiance. Vous saurez forcer la victoire.

de M. PAUL REYNAUD, ancien ministre des finances :

Mes opinions vous sont connues : j'ai fait voter au mois d'avril par la commission de la réforme de l'Etat, l'introduction du vote des femmes dans la Constitution.

de M. CHAMPETIER DE RIBES, député, président de la commission exécutive du parti démocrate-populaire :

J'aurais été particulièrement heureux de joindre ma voix à celles qui se feront entendre le 22 janvier pour le succès d'une des réformes les plus nécessaires à la réalisation du véritable suffrage universel.

de M. FRANÇOIS DE TESSAN, membre du parti radical, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères :

Je suis désolé de ne pouvoir être présent le 22, mais vous savez que je suis toujours de cœur avec vous et avec tous ceux que groupent vos idées si élevées et si généreuses.

de M. HONNORAT, sénateur, ancien ministre :

Je vous demande de bien vouloir m'excuser. Mes sentiments sur la question sont trop connus pour que mon abstention ait quelque inconvénient.

de M. MAURICE PETSCHÉ, député, ancien sous-secrétaire d'Etat :

Vous savez mes opinions féministes et vous pouvez être assuré, malgré mon absence, de mon concours.

de M. PIERRE COT, député, ancien ministre :

Je suis tout à fait d'accord avec le vœu du Congrès des Maires.

de M. MICHEL GOESTDOERFER, député, membre du parti radical qui, au nom de la Commission de la Réforme de l'Etat a fait un rapport concluant à l'électorat et à l'éligibilité complète des femmes à toutes les élections :

Je vous prie de bien vouloir exprimer mes meilleurs sentiments et ma fidélité à la cause féministe à vos « militantes ». C'est le Président Flandin et les membres du Gouvernement qu'il faut convaincre si vous voulez une solution rapide, car tout dépend d'eux.

M. le Trocquer, ancien ministre, sénateur des Côtes du Nord, prit ensuite la parole et avec son talent et sa belle énergie fit un chaleureux plaidoyer en faveur du suffrage féminin. Après avoir évoqué les sentiments de Raymond Poincaré en faveur du vote des femmes, il félicita la Femme Nouvelle de s'appuyer sur un vœu

précis et de demander une solution immédiate pour les prochaines élections municipales.

M. Millès-Lacroix, sénateur des Landes, indiqua la campagne menée par lui, pour obtenir au Sénat un mouvement en faveur du suffrage féminin, insistant pour que les femmes aient cette année même le droit de voter.

Après lui, les associations féministes vinrent remercier Mme Louise Weiss de son concours et de son inlassable activité. Mme Kraemer-Bach, remplaçant Mme Brunschvicg souffrante, déclara que depuis des années les Françaises ne recevaient que de bonnes paroles, qu'elles en étaient lasses et réclamaient enfin une solution. « Assez de fleurs et de couronnes, dit-elle, il nous faut des actes ».

Mme Magdeleine Chaumont se rallia provisoirement au vote municipal, ajoutant qu'elle le faisait d'autant plus volontiers que la cuisine de la Ville amènerait bien vite les femmes aux salons du Palais Bourbon.

M. Grisoni, député-maire de Courbevoie, qui prit ensuite la parole, lui assura que la cuisine de la ville par ses réalisations était souvent plus intéressante, plus fructueuse en résultats que celle des assemblées législatives; que d'ailleurs ses meilleures collaboratrices étaient des femmes et qu'il était certain des services qu'elles pourraient rendre effectivement dans la vie municipale.

Notre ami Louis Martin, chaleureusement applaudi remercia ses collègues du Sénat du nouvel effort qu'ils voulaient bien faire avec lui pour tenter d'obtenir un premier succès.

Après M. Louis Louis-Dreyfus, député des Alpes-Maritimes, qui apporta ses vœux de sympathie aux organisatrices, ce fut M. Scapini, le vaillant député, aveugle de guerre, qui prit la parole sur la demande de Mme Cassou pour affirmer avec une magnifique énergie qu'il n'admettait pas que les femmes n'aient pas exactement les mêmes droits que les hommes et qu'il les aiderait de toute son énergie à réparer cette injustice.

Enfin, M. Rivollet, ministre des pensions, président du banquet, se leva pour apporter aux convives : « la sympathie du Gouvernement et l'expression de l'appui effectif que la plupart de ses membres « comptent donner à la cause. » Puis au nom des Anciens Combattants, il apporta avec éloquence et conviction la promesse d'un concours ardent. « Mais, dit-il, que les femmes agissent et qu'elles comptent surtout sur leur propre activité pour triompher! ».

Comme M. Rivollet, nous sommes bien persuadées, nous aussi, que nous devons surtout compter sur nous-mêmes; mais notre pouvoir est limité par le fait même des droits qui nous manquent. Nous ne pouvons donc faire autre chose que d'alterner l'opinion publique et tenter de grouper les parlementaires épris de justice qui eux-seuls peuvent finalement emporter le succès.

Ce qui résulte pour nous de cette manifestation, c'est qu'il ne faut pas attendre de projet gouvernemental pour les prochaines élections. Nos efforts devront donc porter sur la discussion immédiate des projets déposés ou sur le dépôt de quelque autre résolution, en essayant d'obtenir le jour de la discussion l'appui du Gouvernement.

La situation est donc maintenant plus claire et plus nette et ce n'est pas là le moindre mérite de cette réunion.

A nos amies absentes de comprendre la leçon qui se dégage des faits : travailler avec persévérance jusqu'à jamais et tenir sans faiblesse... jusqu'au bout!

C. Brunshvicg

1935-26-01.  
n° 1136